



Volume 42, numéro 1, février 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400228ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400228ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guindon, H.-M. (1986). Compte rendu de [PORTIER, Lucienne, *Le pélican, histoire d'un symbole*]. *Laval théologique et philosophique*, 42(1), 124–125. <https://doi.org/10.7202/400228ar>

Actes de Jean, l'ouvrage de MM. Junod et Kaestli, analysé *infra*, ces *Actes* n'avaient jamais reçu de traduction française digne de ce nom. C'est sur la base des éditions de Maximilien Bonnet (*Acta apostolorum apocryphorum*, II, 1, 1898 et II, 2, 1903) que le P. Festugière a réalisé ses traductions ; pour les *Actes de Jean*, il s'en tient, à tort sans doute, à l'organisation du texte de Bonnet, ignorant le réarrangement effectué par K. Schäferdiek. Outre le fait qu'il nous permet un accès désormais plus facile aux *Actes* des deux apôtres, le livre du P. Festugière offre de nombreuses notes sur le texte grec de ces *Actes*, dans lesquelles l'éminent helléniste donne son sentiment sur les difficultés qu'on y rencontre.

Il va sans dire que la traduction française qui nous est proposée est d'une excellente qualité, tant au plan littéraire qu'à celui de l'exactitude. Sans nous attarder sur les points qui sont toujours objets de discussion, nous ne ferons que les remarques suivantes. À la p. 9, paragraphe 19, ligne 6, il faut sans doute voir une allusion du narrateur au suicide, comme le font MM. Junod et Kaestli (*op. cit.*, *infra*, p. 162), et traduire en conséquence. À la p. 14, la dernière phrase du par. 33 est inintelligible, mais il faut bien dire que le texte grec l'est tout autant. Le *eidoleion* du par. 38, p. 15, doit sûrement être rendu par « temple de l'idole » et non simplement par « idole ». À la p. 33, par. 101, l. 11, la traduction de Junod-Kaestli (« capture du Logos », en lisant *hairesin*) donne un meilleur sens que « torture » (= *aikisin*, conjecture de Hilgenfeld). Au par. 18, l. 15-16, en p. 54, on traduira : « il convient que tu sois au service des rois », et non : « que les rois soient à ton service ». À la p. 58, par. 27, l. 9, il n'y a pas de raison de préférer le syriaque (« Viens, communion de la bénédiction ») au grec (« Viens, communion du mâle »). Les deux textes sont probablement fautifs, mais le grec l'est moins que le syriaque. Il est en effet possible que l'original (syriaque) portât « communion du premier-né », et que *bukra'* ait été plus tard déformé en *burketa'*. On expliquerait ainsi à la fois le syriaque actuel et le surprenant *arrenos* du grec. Pour l'*Hymne de la perle*, intitulé ici de *l'âme* (p. 92-96), le P. Festugière a traduit un texte entrelardé de syriaque ; on peut lui reprocher de nous avoir servi ce panaché, mais il est pour le moins consolant de voir qu'un helléniste de sa trempe ait déclaré forfait devant les obscurités qu'accumule la version grecque ! À la p. 109, par. 147, l. 6-7 (où on préfère le syriaque : « j'ai démoli mes greniers »), le grec, quoique défectueux et incomplet (« J'ai déraciné

les pires... ») semble confirmé par le copte (« J'ai arraché toute racine mauvaise »).

Paul-Hubert POIRIER

Lucienne PORTIER, *Le Pélican, histoire d'un symbole*, Cerf, Paris, 1984, 12 × 20 cm. 160 pages.

Ce petit volume est à lire comme il a été écrit, dans l'agrément d'une « errante et passionnante chasse » (p. 147) de ce symbole à travers les siècles, depuis sa mystérieuse origine dans l'antiquité égyptienne et biblique jusqu'au siècle dernier. Il ne semble pas, en effet, malgré le riche butin de l'Auteur, que son usage ait inspiré, sauf chez Apollinaire, des œuvres ultérieures et récentes.

« Sans négliger l'érudition », l'Auteur, qui n'a rien laissé de côté dans son minutieux inventaire, s'abandonne plutôt à un « vagabondage pour le plaisir » (p. 57).

Les quelque trente premières pages présentent l'oiseau lui-même sous les différents noms que lui donnent les naturalistes, ses particularités physiques qui, à la fois le rapprochent et le distinguent du cygne, son comportement étrange que Pline décrivait comme suit : « Cet oiseau se farcit le ventre de poissons à écailles et après les avoir cuits dans la chaudière de son estomac par le feu que la nature a mis dans sa cuisine, il les vomit et les mange tout à loisir », son habitat géographique qui s'étend du Nil et de l'Europe orientale à l'Amérique méridionale, enfin les légendes qu'il a suscitées.

Les chapitres suivants relèveront les passages relatifs au pélican dans la Bible, chez les Pères, les auteurs païens. Nous aurons chez ces derniers le *Physiologus* dont l'histoire est « extrêmement difficile, complexe, embrouillée » (p. 57) et qui « va donner naissance à toute la lignée des *Bestiaires* » qui ont foisonné au Moyen-Âge.

Les interprétations les plus diverses vont exploiter ce symbole du Pélican. Les petits ayant grandi frappent leurs parents au visage. Ceux-ci ripostent, les tuent mais, le troisième jour, la mère se perce le côté, verse son sang sur les enfants qui ressuscitent. En remontant aussi loin que le IV^e siècle, cela, transposé au plan religieux, signifie que Dieu nous a créés mais par le péché nous l'avons frappé au visage. Le Christ, du haut de sa croix, de son côté transpercé, a laissé couler de

l'eau et du sang pour notre salut. L'eau symbolise le baptême ; le sang l'eucharistie.

Ce symbole du Pélican sera en honneur chez les poètes, surtout religieux. Saint Thomas d'Aquin y fait allusion dans l'*Adoro Te* qu'on lui attribue. Dante de même quand il appelle le Christ « notre Pélican » (Divina Commedia, Paradiso, XXV, 112). L'Auteur a parcouru la littérature aussi bien italienne dont elle fut professeur qu'espagnole et française pour y retracer le symbole du Pélican chez les Poètes. Quarante pages, en fin de volume, sont consacrées au Pélican dans l'Art.

Ajoutant au plaisir de la curiosité, ce petit volume réjouit la vue par son élégante couverture-ornée d'une miniature portugaise représentant les petits en vol.

Henri-M. GUINDON, S.M.M.

Patrick CHALMEL, **Biologie actuelle et philosophie thomiste**, Essai de philosophie, Téqui, Paris, 1984 (22 × 15 cm), 326 pages.

Comme le signale l'éminent biologiste Pierre-Paul Grassé dans la préface, « ce livre réalise un dessein audacieux, qui exige de son auteur une solide connaissance de la biologie et de la métaphysique, deux disciplines très différentes plus par leurs méthodes d'investigation que par leur objet » (p. 9). Maniant avec une égale aisance les idées de l'une et de l'autre, P. Chalmel, docteur en philosophie de l'Université pontificale Saint-Thomas-d'Aquin, passe l'ensemble des postulats de la biologie moderne au crible des découvertes scientifiques les plus récentes et des données les plus sûres de la philosophie d'Aristote et saint Thomas. Sa recherche conduit à une conception renouvelée du vivant, dans laquelle les découvertes de la philosophie réaliste et celles de la science convergent de façon étonnante.

L'ouvrage est divisé en trois parties, elles-mêmes chacune divisées en trois chapitres. Dans la première partie, l'A. examine les postulats essentiels de la biologie actuelle et leur critique scientifique. Les assises scientifiques puis les objections ou limites scientifiques de l'évolution naturelle de la matière à la vie, du transformisme et de la cybernétique du vivant sont présentées tour à tour. La deuxième partie est consacrée à la critique thomiste des postulats de la biologie moderne. Il y s'agit de juger de la possibilité ou impossibilité métaphysique des hypothèses de la

biologie récente, laissant aux hommes de sciences la tâche de se prononcer sur la réalité effective de ce qui est métaphysiquement possible. Dans la troisième partie, intitulée *Science, philosophie et perspectives nouvelles sur le vivant*, l'A. aborde les thèmes suivants : la conscience sensible des animaux supérieurs, la transcendance du vivant, la matière et l'esprit.

Ce livre est à lire absolument. Il constitue une extraordinaire introduction à la psychologie philosophique, c'est-à-dire à l'étude des êtres vivants selon une interprétation globale, dans leurs rapports avec la matière inanimée. D'accord avec Pierre-Paul Grassé, je considère ce livre de P. Chalmel « une réussite qui devrait susciter d'autres recherches encore plus fouillées serrant de près, à la fois, la réalité du vivant et les problèmes ontologiques et théologiques que suscitent, en tout esprit cultivé, la considération des êtres vivants, leur origine, leur évolution, leur finalité dans ses rapports avec la transcendance. »

LOUIS BRUNET

Lucien MORIN, **Éduquer à la paix**. Une introduction aux droits de la personne, Les Éditions Saint-Yves Inc., Sainte-Foy, 1985 (21 × 14 cm), 136 pages.

Ce petit livre, écrit dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, se veut un commentaire à peine développé, sans manières recherchées, sur l'éducation des jeunes à la paix. Il s'adresse à tous les jeunes — jeunes en âge et jeunes de cœur et d'esprit. Il comprend trois parties : 1. éduquer ; 2. la paix ; 3. éduquer à la paix.

« Je ne peux "être" que par l'autre ». Cette citation d'Albert Jacquard, mise en exergue du premier chapitre, introduit parfaitement le rappel simple et général fait par l'Auteur sur le sens premier de la fonction éducative. À partir d'une mise en évidence de la place et du rôle de l'autre dans la formation première des jeunes et d'une réflexion sur la nature mimétique de ces derniers, l'A. en arrive à distinguer deux « logos » — le logos de la violence et le logos de l'amour —, deux traditions éducatives déterminant deux types d'attaches ou de liens principaux que les grandes personnes peuvent enseigner aux jeunes. L'A. conclut ce chapitre par des réflexions sur l'éducation aux valeurs et au jugement comme couronnement de tout projet éducatif. Il dénonce l'esquive effectuée par ceux qui rejettent l'idée d'inculquer des valeurs